

## Thème de la fiche

### Désherbage de la voie publique

1. Désherbage mécanique
2. Désherbage à vapeur
3. Bras désherbeur sur balayeuse compact Ravo
4. Plan de désherbage et techniques visibles de dés herbages
5. Zéro-phyto
6. Désherbeur thermique
7. Organisation du dés herbage

Dernière mise à jour : juin 2026

#### 1. Désherbage mécanique

##### Bayonne – 10/03/2021

Nous avons développé une équipe spécialisée de voirie depuis 2016 qui après plusieurs années de recherche utilise principalement les méthodes mécaniques : brossage par Labor-Hako citymaster en porte outil avec brosse frontale et débroussailleuses de petites cylindrées thermiques et électriques. Cela marche très bien mais il y a un petit bémol sur l'usage des débroussailleuses (nous n'utilisons plus les mini brosses, ni les réciprocatours qui, à nos yeux, manquent d'efficacité et coûtent cher) avec pour conséquence plus de sinistres de bris de pare-brise et un risque conséquent pour les piétons et les riverains liés aux projections.

Dans ce cadre bien précis : avez-vous pris des dispositions pour vous affranchir de l'usage des débroussailleuses ou établi des protocoles et mis en œuvre des moyens particuliers (protections diverses...) pour réduire les risques de projections des débroussailleuses qui sont acceptés par vos équipes et connaissez-vous une réduction sensible des dommages causés ?

##### Mont-Saint-Aignan – 10/03/2021

Comme le nettoyage de nos rues est très mécanisé nous avons aussi connu ce problème et le nombre de constat fait dans l'année aggravait un peu la sinistralité de la ville, en plus des risques pour les agents et passants. Nous procédons l'hiver à un dés herbage très approfondi des voiries et des caniveaux avec un porte outil Husqvarna (cf photo ci-jointe) + binette dans les endroits peu accessibles. Il y a moins de projection avec cet engin.

Les problèmes de projection étaient surtout fréquents dans les voiries dégradées avec des caniveaux pavés. La plupart de ces voiries ont été refaites à neuf avec bordures P2 et caniveau béton. Cela a grandement amélioré la vitesse de nettoyage des agents et réduit le besoin d'utiliser les débroussailleuses.

Dans les rues où cela demeure nécessaire nous avons en gros deux cas de figure :

- pour les voiries très circulées : elles sont faites le matin à 6 h (avec donc peu de passages piéton) + prise d'un arrêté d'interdiction de stationner affiché 72 h avant notre passage.

- les rues moins fréquentées sont faites en journée mais barrées à la circulation avec prise d'un arrêté

Le nombre d'accident a bien diminué, surtout que sur les constats nous mettons désormais que les véhicules étaient en stationnement interdits ce qui permet d'exonérer la responsabilité de la collectivité et incite les habitants à se garer ailleurs le temps du nettoyage. S'ils ne le font pas, ils en assument les risques. Enfin, depuis au moins 6 ans nous ne désherbons pas les pieds de murs, ceux-ci étant à la charge des riverains. Nous utilisons aussi plus souvent les désherbeurs thermiques de mars à septembre.

## 2. Désherbage à vapeur

### Montivilliers – 08/04/2021

Nous étudions la possibilité d'acquérir une machine à vapeur pour désherber. Nous avons une démonstration de programmée avec la Steam Tech de chez ENTECH. Quels sont vos retours d'expérience pour ce type de désherbage et de matériel similaire ?

### Hazebrouck – 09/04/2021

La ville d'Hazebrouck a fait des essais. Le retour que nous pouvons faire est que le procédé fonctionne correctement. En revanche, la chaleur et l'humidité lèvent la dormance des graines présentes dans le sol et imposent un deuxième passage rapproché. Il faut au moins deux personnes pour faire fonctionner la machine,

Il faut obligatoirement utiliser l'eau du réseau, les impuretés de l'eau de pluie bouchent les filtres et buses. Nous consommons beaucoup de gasoil pour chauffer l'eau.

Nous avons fait le choix du désherbage mécanique (brosse et herse). Nous complétons avec des désherbeurs thermiques, des semis, de la tonte et de la gestion extensive en fonction du site et de la pression d'utilisation. Nous avons fait un plan communal de désherbage pour répondre à toutes les situations, la conjugaison de plusieurs solutions nous permet d'avoir un rendu optimal. La communication permet de faire accepter la démarche.

### Hazebrouck – 09/04/2021

A Genève nous avons testé deux machines : une machine à vapeur humide (Oliatec) et une machine à vapeur sèche (Alpha-mechanics). A l'issue de l'essai notre choix s'est porté sur l'Oliatec qui est la plus chère car le fournisseur de l'autre n'avait de contrat complet de maintenance à proposer (il nous renvoyait sur un chauffagiste pour la chaudière) et son échappement est très accessible au public avec un risque de brûlure énorme.

L'Oliatec nous donne satisfaction mais il faut effectivement passer deux fois de suite sur un site pour éliminer les repousses de graines stimulées par l'eau chaude. Par contre après ces deux passages le temps de tranquillité est satisfaisant.

### Bayonne – 12/04/2021

3 ans d'essais avec 2 groupes OELIA TEC (2014/2017) nous ont amenés à nous joindre au concert de ceux qui désherbent mécaniquement leurs espaces publics.

### Villefranche – 19/04/2021

Nous avons acquis en mai 2019 une machine HEATWEED MID 3.00, montée sur un GOUPIL électrique. Les utilisateurs en sont très satisfaits et les résultats sont concluants. La seule problématique concerne la difficulté de faire déplacer le fournisseur pour la révision de la chaudière.

### 3. Bras désherbeur sur balayeuse compact Ravo

#### **Brest – 20/11/2020**

Le service propreté de Brest métropole, rencontre depuis quelques temps, des fragilités sur le bras désherbeur de ses balayeuses compact Ravo, de la société Mathieu (voir pièce jointe). Je voulais savoir si vous, utilisateurs de ce type de machine, rencontriez également ce genre de problème. Nous n'arrivons pas à connaître l'origine du problème pour l'instant. Est-ce une mauvaise utilisation de nos chauffeurs ou alors un défaut ou fragilité récente de cette pièce mécanique ?

#### **Cannes – 20/11/2020**

A Cannes, très régulièrement, les bras tapaient contre les trottoirs ou mobiliers urbains. Au regard des coûts de réparation nous avons décidé de les retirer au lieu de les réparer. Depuis de nombreuses années, nous ne prenons plus cette option.

#### **Perpignan – 20/11/2020**

Pour la ville de Perpignan, cette option équipe 5 véhicules mais l'usage n'est pas réservé à la pratique du désherbage. Le problème du poids du balai est souvent l'origine du problème.

Pour nous ce 3ème bras présente les avantages :

- Gain de largeur de balayage
- Position de conduite dos droit regard loin et gestion d'un seul bras = confort de travail de l'agent

#### **Niort – 20/11/2020**

A Niort, nous avons eu le même souci sur une balayeuse Schmidt avec un bras de désherbage ; les agents ne se sont pas habitués à son utilisation et nous avons également abandonné et revendu le bras.

#### **Bruxelles – 20/11/2020**

Idem à la Région de Bruxelles.

#### 4. Plan de désherbage et techniques visibles de désherbages

##### Metz – 21/07/2017

La Ville de Metz s'est engagée depuis 2009 dans une démarche zéro phyto. Nous souhaiterions cependant mettre à en place un plan de désherbage, sur la base du référentiel AVPU des espaces publics.

D'autres collectivités ont-elles déjà engagé cette démarche?

Est-il possible de nous communiquer des exemples de plans de désherbage?

Enfin pour certains espaces nous souhaiterions tester des techniques visibles de désherbage à des fins pédagogiques. Je m'explique : les techniques thermiques ne sont pas visibles immédiatement à moins de brûler complétement la plante, ce qui n'est pas très écologique.

De fait, même si nous avons traité une rue ou une place, les habitants ne peuvent constater les résultats que plusieurs jours après. Seuls les désherbages manuels ou mécaniques permettent un rendu immédiat.

Malheureusement tous nos caniveaux et places pavées ne peuvent être traité par ces techniques car non accessibles (stationnement) ou risque de déchaussage des pavés.

Nous avons vu que les collègues de l'Ouest de la France avaient à priori testé une technique à base de mousse de coco, qui étouffera les plantes. Cette technique présentait à priori plusieurs avantages :

- Ecologique (pas de produit phytosanitaire) ;
- Possibilité de traiter de grandes surfaces ;
- Possibilité de traiter tout type de revêtement (pas de risque de déchaussage, pas de risque d'incendie)

Et surtout, la mousse resterait plusieurs heures sur le domaine public. L'intervention resterait visible par les habitants même après le départ des agents.

Auriez-vous des retours d'expériences sur cette technique, ou d'autres techniques similaires ou présentant ce type d'intérêt ?

D'avance merci de votre aide.

##### Brest - 31/07/2017

Nous avons utilisé voici quelques années la technique du WAIPUNA mais nous en sommes revenus.

En effet, cette technique est coûteuse, et laisse penser à l'habitant qu'un produit « désherbant écologique » existe ce qui est faux... l'efficacité réside dans l'eau chaude.

De plus, la fréquence de passage pour garantir le résultat attendu est élevée, il faut donc être en capacité d'assurer cette fréquence...

Pour ces raisons, nous avons abandonné cette idée pour privilégier les techniques de coupe rapide (se concentrer sur ce qui dépasse, et utiliser la balayeuse avec balai désherbeur...) et passer fréquemment.

Pour ce qui est des grandes surfaces avec pavé, nous en avons peu à Brest. Par contre, utiliser de l'eau chaude seule semble tout aussi efficace que le Waipuna.

## 5. Zéro-phyto

### Toulouse - 15/03/2017

Je souhaiterais connaître l'organisation qui a été mise en place dans vos services ou direction propreté pour le passage au zéro-phyto sur la voirie :

- Avez-vous eu une attribution de moyens supplémentaires et si oui combien (budget, agents, saisonniers) ?
- Si non, comment allez-vous vous organiser ?
  - o Abandon de certaines prestations de propreté pendant la période de coupe,
  - o Sectorisation des interventions avec priorisation des centre urbains ou des lieux sensibles,
  - o Campagnes de communication renforcées
  - o Mutualisation des interventions avec les services des espaces verts, **OUI. Travail en collaboration avec le service espaces verts.**
  - o Participation des citoyens,
  - o Etc ...

A Toulouse Métropole, nous avons :

- Lancé une campagne de communication auprès des riverains et des élus avec affiches et flyers (en cours)
- Lancé des démarches de formation et d'échange auprès des agents de la propreté (en cours)
- Acheté du matériel alternatif de coupe et de brossage, **Utilisation d'une désherbeuse thermique + 3<sup>ème</sup> bras (brosse métallique) sur balayeuse mécanisée**
- Sectorisé le territoire pour les interventions et travaillé sur un plan de gestion de l'herbe préconisant des fréquences de coupe en fonction des secteurs. **IDEM. Nous travaillons les axes principaux en priorité suivi des axes secondaires et enfin les axes très peu passants. Nous travaillons sur un plan de désherbage sur le principe de la mode de gestion différenciée (espaces verts).**

Cependant pour le moment, aucun moyen complémentaire ne nous a été accordé, et du coup, certains secteurs ne pourront pas faire l'objet d'intervention de coupe par nos agents et/ou nos prestataires. Nous craignons donc d'avoir un printemps difficile. **Le désherbage nécessite beaucoup de main d'œuvre...**

### Nîmes – 15/03/2017

Nous avons évidemment la même problématique.

Pour ma part, je gère l'activité espaces verts ainsi que la propreté. Nous avons fait réaliser un PAPPH (plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles) qui nous a chiffré à 5 ETP, le passage en méthodes alternatives. La démarche et le plan d'actions ont été présentés et travaillés avec tous les agents de terrain avec des réunions dans les équipes. Nous n'avons pas eu ces postes supplémentaires.

Avec l'aide de subventions de l'agence de l'eau, en 2016, nous avons fait l'acquisition de petits matériels de débroussaillage, de deux appareils à désherbage à eau chaude (eau à 100°) et d'une balayeuse avec troisième balai.

Dans certains cas, nous mutualisons les équipes espaces verts et propreté pour organiser des opérations de débroussaillage mécanique et de désherbage à eau chaude (dans les secteurs urbanisés avec trottoirs) ou ce sont les équipes de nettoyage qui assument ce travail.

De la communication a été réalisée auprès des élus, des comités et conseils de quartier et de la population (via réunion publique, réseaux sociaux et journal municipal) pour présenter la démarche du zéro phyto et pour expliquer une meilleure acceptation de l'herbe en ville.

### **Mureaux – 15/03/2017**

Pour la ville des Mureaux, nous avons « modifié » la façon de travailler des agents en optimisant et en réduisant légèrement les prestations de ramassage à la pince de manière à ce qu'ils fassent du désherbage les mardis et jeudis après midi.

Concernant le matériel, notre équipe polyvalente dispose d'un « mosquito » ainsi que de 2 débroussailleuses avec des têtes en brosse métal.

De plus, les cantonniers non polyvalents, dispose d'un taille bordure électrique (à batterie), ce qui remplace le désherbage à la binette.

### **Versailles – 17/03/2017**

Voici de quoi expliciter rapidement notre organisation à Versailles.

Nous n'avons pas eu de moyens supplémentaires.

Il y a eu une répartition géographique entre les Espaces-Verts et la Propreté Urbaine où chacun est autonome dans sa gestion.

Il y a eu une campagne d'accompagnement des agents mais aussi des riverains.

Nous avons acheté du matériel supplémentaire (débroussailleuse, bruleur, mosquito, balais à désherber)

Notre stratégie repose essentiellement sur notre capacité à faire désherber l'ensemble des agents en secteur toute l'année, par petite touche, pour éviter de se faire submerger au printemps.

De avril à septembre nous déployons une équipe pour faire du désherbage plus intensif sur les rues que nous n'avons pas réussi à maîtriser. Ce sont donc des moyens non dédiés à la propreté, tout l'enjeu est d'évaluer la balance Nettoyage/Désherbage au quotidien pour savoir jusqu'où peut-on sacrifier la propreté au profit du désherbage...

### **Doc. Pièce jointe**

### **Sin-le-Noble – 20/04/2021**

Nous souhaitons mettre en place des zones d'essais : pelouse à pousse lente, perméo et copeaux pour le zéro phyto au cimetière. Nous souhaiterions poser un panneau d'information. Quelqu'un aurait-il un modèle ? Auriez-vous des retours pour ceux ayant déjà utilisé cette mise en place ?

### **Villefranche – 20/04/2021**

A Villefranche nous avons semé certaines allées avec de la pelouse à pousse lente. L'effet au bout de 2 ans et très correct. L'inconvénient majeur pour lequel nous sommes encore en réflexion se situe lors des interventions des entreprises funéraires : comment maintenir notre gazon semé sur sablé en bon état ?... Nous fournissons des plaques de roulement mais

celles-ci ne sont pas toujours utilisées ou si elles le sont il y a quand même certaines détériorations. Enfin, nous allons tester cette année les semis de sedum sur les inter tombes ... à suivre.

### Hazebrouck – 20/04/2021

Socodip à Hazebrouck a beaucoup travaillé sur le sujet avec les communes du Nord. Vous devriez prendre contact avec eux. Vous trouverez en pièces jointes quelques exemples.

### Dossier : Hazebrouck – zéro phyto

### Bayonne – 20/04/2021



Voici le panneau que nous utilisons :

### Nice – 20/04/2021

Voilà des exemples de ce qui est mis en œuvre sur Nice.

### Dossier : Nice – zéro phyto

## 6. Désherbeur thermique

### Dieppe - 18 juillet

Bonjour,

Je souhaite investir dans un désherbeur thermique de marque Ripagreen soufflant de l'air chaud et donc sans flamme. Avez-vous des retours d'expérience à me communiquer sur ce matériel et son efficacité.

En vous remerciant

### Forbach – 18 juillet

Le mode de fonctionnement est simple. En quelques mots :

- La pulvérisation d'eau chaude entre 95 et 140° à minima 15 bars, provoque un choc thermique de la plante. Le résultat n'est pas immédiat.
- J'observe qu'après 48h environ, la plante est jaunie/brunie, AVEC SA RACINE.
- L'appareil utilise simplement de l'eau, sans aucun ajout de produit phytosanitaire ni aucun additif, ce qui élimine également les risques liés à la manipulation et l'application de produits chimiques et garantit la sécurité du manipulateur et de son entourage.

Il est toutefois possible d'ajouter dans la cuve, le fameux mélange "sel/vinaigre blanc". Si vous avez suivi la discussion à ce sujet sur le groupe... Personnellement, je ne suis pas adepte non plus.

Les opérations menées avec la machine, sont certes plus longues, mais la repousse bien espacée depuis, voire même disparue à certains endroits (efficacité sur le traitement des pavés, des dalles, des bordures de trottoir).

Outre l'utilisation de désherbage, nous effectuons également, des opérations "décollage des chewing-gums" (un peu long), mais également des opérations spécifiques pour nettoyer un support.

### Villefranche

Pour Villefranche, acquisition de ce désherbeur eau chaude (MID 3.0 Heatweed) depuis ce printemps.

Sur goupil G4, cuve de 500l, résultat immédiat.

A ce jour de bon rendement et apprécié des équipes de la Propreté.

## 7. Organisation du désherbage

### Thonon – 1 avril

Bonjour à tous,

Je souhaitais connaître votre organisation en matière de désherbage des voies publiques. Est-ce intégré dans vos prestations de balayage manuel ou organisez-vous des opérations à part et périodique ?  
Merci d'avance.

### Rennes – 1 avril

Ce sont les équipes de propreté manuelle qui effectuent le désherbage des trottoirs et caniveaux. Ces chantiers de désherbage se déroulent en équipe de quelques agents. Ils sont accompagnés en général d'une balayeuse (ou celle-ci passe dans les heures qui suivent). Ces chantiers sont planifiés par les chefs d'équipe. En dehors de ces chantiers, les agents ne font pas de désherbage lorsqu'ils sont en balayage.

### Les Mureaux – 1 avril

Concernant la ville des Mureaux, ce sont les agents qui effectuent le désherbage les mardis et jeudis après-midi sur leurs secteurs respectifs  
Pour cela ils disposent de taille bordure a batterie, binettes et raclettes et choisissent en fonction de leurs préférences.

A cela, nous avons une équipe de 2 agents ayant le permis qui sont équipés de débroussailluses, mosquito et raclette qui s'occupent autant que possible des grands linéaires ainsi que des caniveaux pavés.

Cette équipe dispose également de souffleuses pour tout nettoyer a 100% ce qui permet de rendre un chantier impeccable avec un retour très positif des habitants qui sentent que les choses n'ont pas été faites à moitié

### Gravelines

En ce qui concerne la ville de Gravelines une équipe dédiée (2 agents) les apm ... Du mois de mars au mois de novembre. Ils sont autonomes (véhicules) et différents matériels leurs sont affectés.

- Brûlage thermique.
- Désherbage mécanique.
- Désherbage manuel (binette raclette).

Les agents en charge de la propreté effectuent sur leur parcours habituel le désherbage manuel sur les grands axes et quelques endroits de la ville tels que les places.

Nous avons passé un marché pour une prestation de désherbage avec une entreprise d'entretien d'espaces verts. Passage sur l'ensemble de la commune 1 fois l'an.

### Grenoble

Pour Grenoble, le désherbage est compris dans les missions de nettoyage de chaque agent.

Pour les zones les plus exposées, nous réalisons des opérations spécifiques ou nous externalisons via des entreprises d'insertion spécialisées

### **Pau**

A Pau le désherbage est organisé en même temps que le balayage manuel dans les rues fréquentées tous les jours (essentiellement le centre ville ou les axes commerciaux) Ailleurs on a des actions spécifiques de désherbage avec des fréquences différentes sur le péri urbain Une fois par mois de mars à novembre sur le pavillonnaire 1 fois toutes les 6 semaines pendant la même période ce sont les équipes des secteurs qui s'en chargent (six secteurs à Pau, urbain, péri urbain, quatre secteurs pavillonnaires, dont deux dans des quartiers sensibles)

### **Millau**

Pour la ville de Millau, le désherbage est réalisé par un service bien spécifique (composé de 4 agents). Les agents utilisent des débroussailleuses et souffleurs thermiques pour exécuter le travail. Les rues sont faites minimum 2 fois par an.

### **Mont Saint Aignan**

A Mont Saint Aignan, le désherbage fait partie des missions des agents de propreté :

- en hiver (novembre à mars), ils font un "curage" des rues : nettoyage très soigné pour enlever tout ce qui pourrait être le support de graines et donc d'adventices (balayeuse, binette, ...)
- à partir de mars, le désherbage fait partie intégrante de leurs missions : les rues sont balayées et désherbées au moins une fois par mois, mais il n'est plus possible de biner tous les caniveaux pavés, cela prendrait trop de temps. A partir de la période de pousse de la végétation, l'objectif des agents change : il s'agit de contrôler la végétation plutôt que de l'éradiquer ce qui est aujourd'hui impossible. Les agents utilisent alors des réciprocatrices et des débroussailleuses. Nous venons d'acheter un porte outil doté d'un balai acier pour désherber les caniveaux. L'objectif consiste à augmenter la fréquence de balayage/désherbage pour éviter les dépôts de substrats qui sont colonisés ensuite par les adventices.
- nous avons pris un arrêté pied de mur : c'est aux riverains d'entretenir leur pied de mur. En cas de problème persistant, notre agent de proximité fait un rappel aux habitants en déposant une petite carte de visite rappelant la règle.

Ces mesures ont grandement permis d'améliorer la situation.

En parallèle, nous avons réaménagé des espaces problématiques (en les végétalisant pour d'anciens stabilisés, ou en remplaçant les caniveaux pavés par des bordures ciment).

### **Douai**

Pour Douai, le désherbage (notamment celui des fils d'eau) est intégré aux missions quotidiennes des agents de propreté,

Il est réalisé de façon manuelle, thermique, avec débroussailleuse, réciprocatrice ou encore à l'aide d'une balayeuse équipée de brosses de désherbage.

Pour les zones plus étendues non engazonnées (zones pavées par exemple) un renfort des équipes Espaces Verts est apporté.

Le désherbage des bas de façades est à la charge des propriétaires/locataires des immeubles, un arrêté a été pris en ce sens.